

# REPUBLIQUE DE GUINEE

-----  
*Travail - Justice - Solidarité*

## ASSEMBLEE NATIONALE DE LA REPUBLIQUE DE GUINEE

### LOI

L/ 2001/ .....001...../ AN

**RATIFIANT ET PROMULGUANT L'ACCORD DE PRET  
N°F/GUI/APP-DEV-RUR/00/26 SIGNE LE 18 AOUT 2000  
ENTRE LA REPUBLIQUE DE GUINEE ET LE FONDS  
AFRICAIN DE DEVELOPPEMENT (FAD).**

## L'ASSEMBLEE NATIONALE DE LA REPUBLIQUE DE GUINEE

Vu les dispositions de la Loi Fondamentale notamment en ses articles 59 et 77;

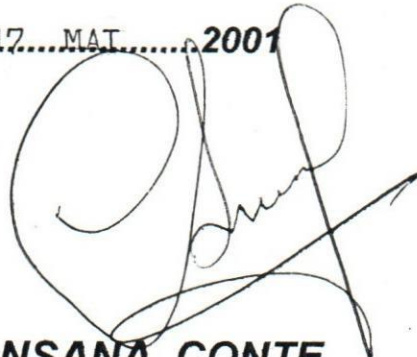
Après en avoir délibéré, adopte;

Le Président de la République promulgue la loi dont la teneur suit:

**ARTICLE 1er:** Est ratifié et promulgué l'Accord de Prêt N°F/GUI/APP-DEV-RUR/00/26 signé le 18 Août 2000 entre le Gouvernement de la République de Guinée et le Fonds Africain de Développement (FAD) mettant à la disposition de la République de Guinée un Prêt d'un montant de dix millions d'Unités de Compte (10.000.000 UC) pour le financement du Projet d'Appui au Développement Rural de la Haute-Guinée (PADERHG).

**ARTICLE 2:** La présente Loi sera enregistrée et publiée au Journal Officiel de la République de Guinée et exécutée comme Loi de l'Etat

Conakry, le...17...MAT.....2001



**GENERAL LANSANA CONTE**